



Communiqué de presse - Rencontre de la délégation des médecins en formation avec le cabinet du Ministre de la Santé - 23.05.2021.

La délégation des médecins francophones en formation, composée de 2 membres par université (UCL, ULg et ULB), s'est réunie ce 23 mai avec les membres du Cabinet du Ministre de la Santé publique. Lors de cette réunion constructive, un accord a été trouvé, rencontrant les revendications que nous défendons. Dès lors, **notre appel à une suspension totale de la grève dès ce 24 mai à 8 heures est confirmé.**

Durant l'entretien, certaines limitations associées à l'accord signé en CPNMH le 19 mai dernier ont été soulevées : articles non applicables en l'état et problématiques dans leur interprétation, enjeux primordiaux non adressés par ladite convention. Un document de travail reprenant des solutions détaillées a été mis à disposition des différents partis.

A l'issue de notre réunion, des engagements indispensables ont été pris par le Chef de Cabinet du Ministre.

Les 4 engagements pris par le Cabinet du Ministre sont les suivants:

- La révision de la composition de la CPNMH pour y intégrer un banc de représentants des médecins en formation, originaires des différents réseaux et des organisations de défense des MACS afin d'assurer un contre pouvoir réel durant les négociations de la CPNMH qui nous concernent. Ceci permettra, à l'avenir, d'éviter les problèmes rencontrés lors de cette CPNMH, en impliquant directement les principaux acteurs concernés.
- La création de groupes de travail ministériel au sein desquels les Médecins en Formation seraient des partenaires privilégiés afin de discuter des sujets qui les concernent pour ce qui est défini comme étant la "phase II" (e.g. révision du statut *sui generis*, accès aux droits sociaux tels que le chômage et la pension).
- La réouverture de la CPNMH étant impossible, une garantie de la présence, au sein du groupe de travail de l'INAMI, de Médecins en Formation impliqués dans la rédaction des textes visant à encadrer l'application de l'accord signé à la CPNMH afin d'amender certaines problématiques liées à leur interprétation ou leur implémentation pratique.
- L'élaboration d'un échéancier précis à court et moyen terme pour les prochaines discussions importantes à venir.

Afin d'acter ces engagements, il a été convenu qu'une communication de Monsieur le Ministre Vandenbroucke serait publiée endéans les 48 heures.

Nous avons également demandé au Cabinet du Ministre de bénéficier de nouvelle(s) rencontre(s) endéans 10 jours pour réévaluer la situation à l'aune des avancées réalisées.

La crise sanitaire que nous traversons a mis en évidence la fragilité d'un système nécessitant une réforme à la hauteur de l'enjeu, celui de la Santé. Elle a également mis en lumière la force vive de ce système, et le dernier maillon qui lui permet de tenir le coup : la volonté des femmes et des hommes qui assurent quotidiennement la lourde tâche du soin, au prix de sacrifices personnels conséquents. Notre mouvement a démontré toute notre



détermination à obtenir des conditions de travail et de formation dignes de l'époque dans laquelle nous vivons. Il a aussi mis en exergue notre rôle essentiel au sein du système hospitalier. Nous espérons que les prises de position prometteuses du Cabinet du Ministre de ce jour se concrétiseront dans un avenir proche, afin d'être à la hauteur des ambitions de notre pays en matière de Santé.

Nous saluons la collaboration et les efforts du cabinet du Ministre de la Santé et de M. De Cock.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre détermination à faire valoir vos droits.

La délégation des médecins en formation de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Drs. Elise Simonin et Alexandre Niset (UCL)
Drs. Jordan Marcelis et Sami Barrit (ULB)
Drs. Jean-Michel Mot et Antoine Dumont (ULg)